



UNEP/CMS-WATCH II-
Doc.4 Rev.1 (F)

WESTERN AFRICAN TALKS ON CETACEANS AND THEIR HABITATS

DISCUSSIONS D'AFRIQUE OCCIDENTALE SUR LES CETACES ET LEURS HABITATS

PROJET

PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES PETITS CETACES OUEST AFRICAINS ET DE LA MACARONESIE

(Révision 1 de 23 septembre 2008)

Note du Secrétariat

Cette version révisée du projet de Plan d'Action pour la Conservation des Petits Cétacés Ouest Africains et de la Macaronésie inclut un paragraphe additionnel sur la coopération avec la Convention d'Abidjan, ainsi que des suggestions pour les colonnes 'Initiateur' et 'Priorité' pour chaque action indiquée dans les tableaux. Ces suggestions ont été faites par le Dr. Koen Van Waerebeek en consultation avec le Dr. William Perrin, à la demande du Secrétariat.

Le Secrétariat a reçu quelques autres commentaires sur l'introduction et la liste d'actions du document. Cependant, ces commentaires ont été reçus après la date limite et le Secrétariat n'a pas été en mesure de les prendre en compte dans cette première révision. Une deuxième révision, qui prendra en compte ces autres propositions d'amendement, sera distribuée à la réunion.



Projet de Plan d'Action pour la Conservation des Petits Cétacés Ouest Africains et de la Macaronésie



(Révision 1 de 23 septembre 2008)

OBJECTIF

CONSERVER LES PETITS CETACES ET LEURS HABITATS DANS LE BASSIN ATLANTIQUE ORIENTAL D'AFRIQUE EN REDUISANT LES IMPACTS NEGATIFS DES ACTIVITES HUMAINES SUR LES CETACES

Introduction

Les petits cétacés sont définis comme toutes les espèces de cétacés à dents ou odontocètes (Odontoceti) avec l'exception du grand cachalot (*Physeter macrocephalus*). Ils forment des composants importants de la diversité biologique marine de la région d'Afrique de l'Ouest et de la Macaronésie. Plus d'un tiers des espèces de petits cétacés mondialement connues se trouvent dans cette région.

Contrairement à d'autres régions du monde, la situation de conservation des petits cétacés d'Afrique de l'Ouest n'est pas bien connue. Les scientifiques qui étudient les cétacés ont réuni plus de savoir sur la distribution, l'écologie et le statut des petits cétacés dans des environnements hostiles comme par exemple les mers polaires, que sur les petits cétacés des eaux côtières de l'Afrique (excepté l'Afrique du Sud et, en partie, la Macaronésie). En même temps, l'environnement côtier de l'Afrique de l'Ouest et de la Macaronésie subit des changements rapides suite à l'expansion de la population humaine et la surexploitation des ressources, facilitant l'émergence de nombreuses menaces envers la survie à long terme de vulnérables formes de vie marine, y compris les mammifères marins.¹

Partout dans le monde, les petits cétacés ont subi des déclin majeurs causés par une mortalité directe et indirecte. Les dauphins et les marsouins n'ont souvent qu'un seul petit pendant plusieurs années, et pour certaines espèces, un certain nombre d'animaux adultes ne se reproduisent plus. Une chasse non contrôlée peut mettre en danger de nombreuses espèces, et des contrôles internationaux sont indispensables.²

Les petits cétacés en tant que mammifères migrateurs représentent un patrimoine naturel mondial et sont appréciés comme composante significative de la biodiversité du monde. Un certain nombre de peuples indigènes des pays africains concernés les considèrent même étant sacrés. Par conséquent, la conservation de ces espèces est une responsabilité qui doit être partagée, et nos connaissances sur les petits cétacés doivent s'améliorer. Il est notre responsabilité de maintenir la diversité, l'aire de distribution et un nombre viable de ces petits cétacés et d'empêcher leur déclin vers un statut d'espèce menacée ou éteinte. Cette nécessité vient, au moins en partie, de la reconnaissance que ces animaux jouent un rôle dans l'écosystème dans lequel ils vivent, et que cette fonction doit être maintenue. Nous bénéficions tous des écosystèmes intacts et sains.

Ce plan d'action cherche à équilibrer les intérêts des communautés locales et des pêcheurs et le besoin du développement socio-économique de la région, avec la nécessité de réduire, voir éliminer, les menaces envers les cétacés et leur habitat afin d'assurer leur conservation.

¹ WAF CET-2 Report, 2003. Conservation of cetaceans in The Gambia and Senegal, 1999-2001, and the Status of the Atlantic humpback dolphin in West Africa

² Animal Welfare Institute, disponible à l'adresse http://www.endangeredspecieshandbook.org/trade_dolphin.php

La distribution des espèces

La distribution des petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest est peu connue, mais au moins 30 espèces différentes peuvent y être observées. Parmi elles, par exemple, le dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*) qui est endémique, et des populations largement isolées du dauphin commun à bec large (*Delphinus capensis*) et le marsouin commun.^{3 4}

La bande côtière concernée s'étend dans l'Océan Atlantique Est au long de l'Afrique, du Maroc dans le nord jusqu'en Afrique du Sud, y compris la Macaronésie. Elle inclut une grande variété d'habitats, de falaises, de larges plages sablonneuses et des fonds étendus d'algues dans le nord aux denses forêts de mangroves et grands deltas et estuaires plus loin au sud. Parmi certaines de ces caractéristiques les plus saisissantes se trouvent les récifs uniques de corail du Cap Vert et les remontées côtières puissantes d'eau froide (upwelling) qui caractérisent les systèmes de courants des Canaries et Benguela et qui maintiennent des zones de pêche parmi les plus diversifiées, et économiquement importantes du monde.⁵

A cause d'un manque d'information et de recherche sur les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest (toutefois, à un moindre degré dans la partie nord de la Macaronésie), aucune liste n'est jusqu'à présent disponible qui classe chacune des espèces au littoral spécifique des pays de distribution.

Le statut des espèces

Seulement onze des 30 espèces (ou plus) de petits cétacés de l'Afrique de l'Ouest et de la Macaronésie sont énumérées dans l'Annexe II de la CMS (novembre 2005)⁶. Il existe une bonne connaissance au sujet de la biologie générale seulement pour les six espèces suivantes: le marsouin commun, le dauphin bleu et blanc, le dauphin commun à bec-court, le globicéphale tropical, le globicéphale noir et l'orque.

En ce qui concerne les Annexes de CITES (mai 2007), seulement le dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*) est classifié sous l'Annexe I⁷, toutes les autres espèces sont classifiées sous l'Annexe II.

Dans la Liste Rouge des Espèces Menacées de l'UICN de 2006, dix espèces trouvées dans la région ressortent sous la catégorie « insuffisance de données », et l'histoire naturelle d'aucune population de petit cétacé d'Afrique de l'Ouest n'est connue en détail.

Connaissances traditionnelles et coutumes

Les petits cétacés jouent un rôle important dans les cultures, les légendes, les traditions et l'héritage de beaucoup de peuples habitants de l'Afrique de l'Ouest et de la Macaronésie. Dans quelques traditions, ils sont considérés comme incarnations des humains. Selon la mythologie du peuple Ewe (Ghana, Bénin et Togo), la vie a son origine dans l'océan. L'évolution de l'intelligence, l'élargissement de la conscience et le développement de corps plus fins à travers

³ CMS ScC10, 2001. Annex I ("List of small cetacean species encountered in West African waters") to the Draft Action Plan for the Conservation of Small Cetaceans and Manatees of Tropical West Africa counts 24 small cetacean species.

⁴ Espèces identifiées pour la région sont les suivantes: *Kogia breviceps*, *Kogia sima*, *Ziphius cavirostris*, *Cephalorhynchus heavisidii*, *Sousa teuszii*, *Tursiops truncatus*, *Steno bredanensis*, *Stenella attenuata*, *S. longirostris*, *S. coeruleoalba*, *S. frontalis*, *S. clymene*, *Delphinus delphis*, *D. capensis*, *Lagenodelphis hosei*, *Grampus griseus*, *Peponocephala electra*, *Feresa attenuata*, *Pseudorca crassidens*, *Orcinus orca*, *Globicephala macrorhynchus*, *G. melas*, *Phocoena phocoena*, *Mesoplodon densirostris*, *M. bidens*, *M. europaeus*; et probablement *Mesoplodon* spp. (Culik, B.M. 2004. Review of Small Cetaceans. Distribution, Behaviour, Migration and Threats. Marine Mammal Action Plan/Regional Seas Reports and Studies no. 177; MacLeod, C. D. et al. 2006. Known and inferred distributions of beaked whale species (Cetacea: Ziphiidae). J. Cetacean Res. Manage. 7:271-286). *Mesoplodon mirus*, *M. layardii*, *M. grayi*, *Lissodelphis peronii*, *Hyperoodon ampullatus*, *Lagenorhynchus obscurus*.

⁵ WWF – Conservation des dauphins:

http://www.panda.org/about_wwf/where_we_work/africa/where/senegal/index.cfm?uProjectID=9F0781

⁶ CMS Annexe II dénomme les espèces migratrices qui ont un statut de conservation défavorable ou qui bénéficient de coopérations internationales qui sont organisées par des traités

⁷ CITES Annexe I dénomme les espèces qui sont les plus vulnérables d'après CITES- nomme les animaux et les plantes qui se trouvent en danger d'extinction et CITES interdit le commerce international de ces espèces, excepté si la raison de cette action n'a pas de but commercial, comme par exemple pour la recherche. Dans ces cas exceptionnels, le commerce peut être autorisé.

des espèces, ont atteint leur sommet dans le dauphin. L'être humain émerge du dauphin. Par conséquent, c'est un tabou pour le peuple Ewe de consommer de la viande de dauphin.⁸

Quelques cultures au Ghana associent un certain niveau de divinité à la baleine. De temps en temps ces peuples organisent des obsèques pour les baleines échouées.⁹

En Mauritanie, les membres de la tribu d'Imraguen maintiennent encore leur style de vie historique, basé quasiment exclusivement sur la capture des populations de poissons migrateurs à l'aide de traditionnels bateaux à voiles. Les techniques de pêche incluent une unique collaboration symbiotique avec des dauphins sauvages pour attraper des groupements de mullet gris.¹⁰

Opportunités de revenus générés par le tourisme

Un aperçu général, intégral et à jour du statut des activités touristiques à base des petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest, de nouveau avec l'exception de la partie nord de la Macaronésie, n'est pas disponible. Des exemples d'études dans plusieurs pays Africains montrent que l'industrie du tourisme a fortement augmenté ces dernières années. Selon le rapport d'IFAW (2001) sur l'observation des baleines l'Afrique est le continent qui enregistre la plus grande croissance au niveau de cette activité, avec une augmentation annuelle moyenne de 53.0% entre 1994 et 1998. L'observation de baleines et de dauphins devient un composant de plus en plus important pour le développement du tourisme en Afrique, avec une valeur économique totale estimée à environ 135.000.000 US\$ en 1998.¹¹

Menaces

Les petits cétacés dans la région Ouest Africaine font face à diverses menaces, à savoir :

Captures accidentelles : Tandis que seulement quelques captures de petits cétacés sont rapportées dans la littérature, on peut assumer que l'ampleur du vrai taux de mortalité causé par la pêche dans tous les états de l'aire de répartition est considérablement plus élevée. Les taux de captures accidentelles de petits cétacés par les pêcheries dans la région Ouest Africaine n'ont quasiment pas été étudiés (il est aussi possible que, plus simplement, les constatations des observateurs de pêches ne sont pas publiées ou autrement divulguées au public).

Un recensement limité de cétacés capturés par la pêche artisanale a débuté au Ghana vers 1998. Ces pêcheries utilisent généralement des filets dérivants à grandes mailles mais également des filets de senne coulissante à petite échelle, ciblant ainsi plusieurs espèces de thon et de requin, mais aussi beaucoup d'autres espèces y compris des petits cétacés. Des photos ont démontré que des dauphins de Clymène sont fréquemment pris dans ces filets, particulièrement dans des filets dérivants et probablement aussi dans des sennes coulissantes.¹²

Sur la base de spécimens récupérés et des fortes augmentations bien documentées de la pêche artisanale, la mortalité accidentelle pourrait être la menace la plus importante pour certaines espèces de petits cétacés. C'est aussi la menace qui est la plus difficile à résoudre, en particulier vu la pauvreté généralisée qui sévit dans les communautés côtières.¹³

⁸ CMS/ScC14/Doc.5 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin Clymène en Afrique de l'Ouest; voire aussi Dr. Datey Kumodzei, 2006. Finding a Knowledge Foundation for Africa, in: Inter-generational Forum on Endogenous Governance in West Africa, Governance, Conflict Dynamics, Peace and Security, Sahel and West Africa Club/OECD

⁹ Baleines et dauphins sacrés, <http://www.ancientspiral.com/dolphin1.htm> (07/09/2007)

¹⁰ Mauritanian World Heritage Site Banc d'Arguin: The Imraguen guards of culture and nature : http://www.afrol.com/Countries/Mauritania/backgr_Imraguen.htm (07/09/2007)

¹¹ E. Hoyt, 2001. Whale Watching 2001: Worldwide tourism numbers, expenditures, and expanding socioeconomic benefits. International Fund for Animal Welfare, Yarmouth Port, MA, USA, available at http://www.ifaw.org/ifaw/dfiles/file_106.pdf

¹² CMS/ScC14/Doc.5 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin Clymène en Afrique de l'Ouest.

Ofori-Danson, P.K., Van Waerebeek, K. and Debrah, S. 2003. A survey for the conservation of dolphins in Ghanaian coastal waters. *Journal of the Ghana Science Association* 5(2): 45-54.

¹³ CMS/ScC14/Doc.6 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin a bosse de l'Atlantique, un avenir compromis ?

Captures dirigées : Des comptes-rendus spécifiques des captures dirigées sont rares, mais néanmoins de telles captures sont présumées de se produire de façon régulière. Les peuples des communautés de pêcheurs de Joal, Fadiouth, M'Bour et d'autres communes au long de la Petite Côte du Sénégal par exemple, ont longtemps été connus pour harponner des dauphins; cette pratique a été poursuivie au moins jusqu'en 1996.¹⁴ Des informations verbales recueillies en 1968 indiquent que le harponnage des dauphins était relativement fréquent pendant cette période à bord de bateaux de pêche travaillant dans les eaux du Sénégal, Mauritanie et Rio de Oro.¹⁵ Des recensements plus récents au Ghana indiquent que les prises dirigées non-réglementées augmentent (Ofori-Danson *et al.* 2003). La pauvreté très souvent se trouve à la base des captures dirigées. La pression liée à une forte croissance de la population humaine et au déclin des prises de poissons a fait de la chair de dauphin et de tortue de mer (appelé aussi « viande de brousse marine »)¹⁶, une alternative bienvenue dans beaucoup d'endroits.

Changement de l'environnement global : Dans cette région le changement climatique est probablement une sérieuse menace pour les petits cétacés et leurs habitats à cause d'une éventuelle rupture de la circulation océanique, ou à travers un changement dans la quantité et la distribution des espèces proies due aux fluctuations de la salinité, la température et acidité. Les modèles courants du changement climatique incluent une grande variété de scénarios potentiels.

Un autre aspect du changement de l'environnement global est l'établissement des espèces étrangères envahissantes. Actuellement, il y a peu de connaissance sur la menace potentielle constituée envers des cétacés dans des systèmes océaniques ouverts tels que le Bassin Atlantique Ouest Africain et la Macaronésie. Afin d'évaluer des impacts actuels ou futurs, des recherches doivent être entreprises et une surveillance doit être conçue et effectuée en vue de détecter tous les changements hypothétiquement nuisibles dans un premier stade.

Tourisme/Interaction avec l'homme : L'observation des baleines et des dauphins est une opportunité économique d'une importance grandissante pour beaucoup de pays et territoires d'Afrique de l'Ouest et de la Macaronésie. Si cette activité est réalisée selon des codes de conduite responsable pendant les observations de la faune, elle ne devrait pas constituer une menace envers les populations de petits cétacés. Cependant, si cette forme de tourisme n'est pas effectuée d'une manière raisonnable, elle pourrait compromettre la santé de certains individus et éventuellement poser une sérieuse menace pour des petites populations localisées qui dépendent par exemple de refuges, d'endroits de repos calmes ou d'une concentration de proies dans un lieu spécifique et à un certain moment. Des études récentes démontrent que dans certaines circonstances l'observation de baleines et de dauphins peut causer des impacts sur les individus et les populations observées.

Dégradation de l'habitat et interactions trophiques avec pêcheries: Toute forme de développement côtier en Afrique de l'Ouest et en Macaronésie accompagnée par une perturbation et dégradation, pourrait affecter directement ou indirectement les petits cétacés. Ceux-ci comprennent, sans pourtant y être limités, la surexploitation et destruction des mangroves, les constructions côtières (ports, résidences, raffineries, chantiers navals), l'aquaculture, l'exploration et l'extraction de pétrole et de gaz, les écoulements accidentels de pétrole ou d'autres substances chimiques, l'intensification du trafic maritime, le tourisme et les déversements d'eaux usées (domestique, agricole, industriels).¹⁷ La surexploitation des stocks de poissons et le manque de gestion et de contrôles, souvent liés à ou aggravés par les difficultés économiques, sont des problèmes sérieux et répandus dans la plupart des pays du Bassin de l'Atlantique Est Africain et de la Macaronésie. Par exemple, des recensements conduites par chalutiers dans le Golfe de la Guinée depuis 1977 et d'autres évaluations régionales des stocks de poissons, estiment que la biomasse près des côtes et en haute mer a diminué au moins de 50%.¹⁸ Une telle réduction dramatique dans la disponibilité de proies

¹⁴ Ibid.

¹⁵ CMS/ScC14/Doc.7 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation de la population du nord-ouest de l'Afrique du marsouin commun.

¹⁶ Clapham, P. and Van Waerebeek, K. 2007. Bushmeat, the sum of the parts. *Molecular Ecology* 16: 2607-2609.

¹⁷ CMS/ScC14/Doc.6 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin à bosse de l'Atlantique, un avenir compromis ?

¹⁸ CMS/ScC14/Doc.5 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin Clymène en Afrique de l'Ouest.

pourrait avoir des conséquences négatives significatives pour le bien-être d'une population et de son potentiel de reproduction. De plus, la destruction de l'habitat du fond de la mer et le dommage causé aux espèces qui y vivent, pourraient avoir des effets graves sur certaines espèces proies de petits cétacés.

Pollution : Peu de recherches ont été entreprises sur la contamination par des substances chimiques toxiques et/ou des métaux lourds affectants les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest et de la Macaronésie, et donc aucune information spécifique n'est disponible sur de telles menaces. La faune sauvage dans les aires côtières de beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest doit néanmoins être considérée comme menacée par la pollution causée par les développements industriels. Les activités des mines peuvent également avoir comme conséquence le transfert de poussières ou d'eaux usées chargés d'une variété d'oligoéléments, y compris les métaux lourds, qui terminent par pénétrer dans la chaîne alimentaire marine. Les petits cétacés étant des prédateurs du haut de la chaîne alimentaire marine, accumuleront inévitablement les contaminations. Les impacts de ces produits chimiques sur la santé des petits cétacés sont encore peu compris.

Collisions avec des navires, perturbations acoustiques et sismiques, maladies : L'impact des collisions avec des navires et de la perturbation acoustique et sismique sur les populations de petits cétacés est en grande partie inconnu dans la région, bien qu'on les ait considérées comme des menaces moins importantes. Les collisions avec les bateaux cependant sont inquiétantes dans les régions où opèrent des navires rapides, ou il y a un trafic maritime dense et une concentration élevée de petits cétacés. L'épidémiologie des maladies infectieuses et des mortalités massives, telles que causées par le morbillivirus des cétacés, n'a pas été évaluée en Afrique de l'Ouest et seulement partiellement en Macaronésie.

Coordination avec les activités dans le cadre du Mémoire d'Accord (MOU) sur les mesures de conservation pour les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique

Le protocole d'accord et le plan d'action pour les tortues marines de l'Afrique de l'Ouest ont la même portée géographique que le Plan d'Action des Petits Cétacés (SCAP). En outre, les tortues de mer et les petits cétacés sont souvent confrontés aux mêmes menaces dans les mêmes habitats ou résultant des mêmes activités humaines (par exemple, les captures accidentelles dans les mêmes pêcheries). Dans la mesure du possible, le fait de coordonner des efforts et des activités dans le cadre du SCAP avec des efforts similaires dans le cadre du MTAP pourrait contribuer à l'amélioration de l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées pour mener des travaux de recherche, l'éducation, l'élaboration de politiques ou d'autres activités de conservation, au profit des taxons dans le champ d'application combiné des deux mémorandums d'accord.

Coordination avec la Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Convention d'Abidjan)

Il y a des possibilités de synergie avec la Convention d'Abidjan, qui couvre la plupart des états riverains concernés par le Plan d'Action sur les petits cétacés. La Convention s'occupe de menaces sur le milieu marin et la zone côtière qui ont aussi une influence directe ou indirecte sur les habitats des petits cétacés. Les mécanismes de coopération dans le cadre de la Convention d'Abidjan fournissent un contexte utile auquel les activités entreprises aux termes du SCAP devraient se relier quand utile. La coordination et la collaboration entre ces deux initiatives peuvent assurer une utilisation plus efficace des ressources et une meilleure performance dans la mise en œuvre des activités de conservation concernant les espèces et les habitats couverts par les deux instruments.

Note: Dans les tableaux ci-après, il est entendu que l'Afrique de l'Ouest se réfère à l'ensemble de la zone couverte par le présent Plan d'Action, c'est-à-dire les pays de la côte atlantique de l'Afrique, du Maroc à l'Afrique du Sud et les îles de la Macaronésie.

Thèmes et objectifs

Dès que les thèmes et objectifs du Plan d'Action ont trouvé un commun accord les tableaux suivant peuvent être complétés !

Thème	Objectifs
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	

Thèmes et actions prioritaires

Thème 1 – Collaboration et coopération nationale, régionale et internationale		
Objectif 1.1 : <i>Promouvoir et augmenter la coordination et collaboration nationales, régionales et internationales pour la conservation de petits cétacés d’Afrique de l’Ouest.</i>		
Actions :	Initiateur	Priorité
Encourager et supporter les pays d’Afrique de l’Ouest à éliminer les barrières intersectorielles afin d’exécuter effectivement le plan d’action sur les petits cétacés (SCAP) au niveau local et gouvernemental, en mobilisant tous les secteurs de gouvernement chargé de l’environnement, la pêche, le développement et les industries extractives.	Etats	Elevée
Faciliter la participation des pays d’Afrique de l’Ouest à d’importantes réunions internationales et initiatives pour la conservation des petits cétacés.	Etats / PNUÉ	Elevée
L’organisation d’une communauté de scientifiques, représentants gouvernementaux, O.N.G.s et d’autres acteurs intéressés d’Afrique de l’Ouest, afin d’échanger des nouvelles et toutes autres informations dans le domaine public sur des matières liées aux petits cétacés dans la région d’Afrique de l’Ouest.	Etats / ONG	Elevée
Promouvoir la coopération et souligner les accomplissements et les leçons apprises sur la conservation des petits cétacés pendant les conférences régionales, internationales et d’autres forums.	Etats / ONG	Moyenne
Assurer que les besoins pour la conservation des petits cétacés soient intégrés dans le cadre régional ‘AMCEN’ des ministres de l’environnement.	AMCEN	Moyenne
Développer des connections avec des organisations et processus régionaux pertinents (tels que RFMOs, MEAs régionaux).	Etats / RFMO	Très élevée
Assurer que des accords d’accès de pêche internationaux bilatéraux ou multilatéraux intègrent tous les aspects pertinents à la conservation des petits cétacés; en plus assurer la durabilité des ressources halieutiques essentielles pour les pays d’Afrique de l’Ouest.	Etats / CMS	Elevée
Développer des connections avec des organisations appropriées du secteur privé afin de réduire les menaces envers les petits cétacés provoqués par leurs activités.	Etats	Elevée
Établir des liens avec les organisations non gouvernementales pertinentes.	Etats / ONG	Moyenne
Créer un réseau régional d’experts et nommer des points focaux nationaux pour la réalisation du SCAP.	Etats	Moyenne
Développer des liens et une coordination avec les activités dans le cadre du mémorandum d’accord CMS et le Plan d’action pour les tortues marines de la côte atlantique de l’Afrique.	Etats / CMS	Elevée

Améliorer l'intégration de la conservation des petits cétacés dans des initiatives nationales, régionales et internationales comprenant : au niveau national- NBSAP, NSDS ; au niveau régional- RFMO's, NBSAP groupe de travail.	Etats	Elevée
Promouvoir la simplification des efforts de conservation à travers du cadre international de la CMS.	CMS / Etats	Moyenne
Décider sur un mécanisme de coordination pour le plan d'action sur les petits cétacés (SCAP), en collaboration et avec le soutien de la CMS et d'autres institutions et organisations internationales appropriées, pour assurer son progrès et son exécution.	Etats / CMS	Très élevée
L'identification de sources de financement et l'établissement d'un mécanisme pour des contributions financières de l'intérieur et l'extérieur de la région pour l'exécution du Plan d'Action.	Etats / CMS / ONG	Très élevée
Cibles/Indicateurs :		
Nombre d'organisations, processus et cadres nationaux, régionaux et internationaux incorporant les besoins des petits cétacés d'Afrique de l'Ouest.		
Nombre d'associations nationales, régionales et internationales conçues pour soutenir la réalisation du SCAP.		
Progrès dans le développement et l'appui d'un accord régional de la CMS.		

Thème 2 – Législation et politique		
Objectif 2.1 : Promouvoir au niveau des pays, des cadres juridiques, politiques et institutionnels afin de soutenir l'application effective du SCAP et de mettre en place des mécanismes pour faire appliquer la réglementation.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Effectuer un examen de la législation et de la politique, et disséminer le rapport final, couvrant : <ul style="list-style-type: none"> • Contradictions et lacunes législatives dans les états de l'aire de répartition; • Capacité des pays de mettre en application le Plan d'Action, l'accord régional CMS sur les cétacés et la CMS; • Capacité du pays d'effectuer d'autres MEAs importants comme par exemple CITES et CBD; • Mesures pour la protection des espèces et leurs habitats; • Déclaration d'aires marines protégées; • Règlement pour les flottes de haute mer et locales, y compris le transfert d'information par un programme d'observateur pour documenter l'impact de la pêche commerciale sur les petits cétacés. 	Etats	Elevée
Coopération avec les Autorités de Pêcheries afin de développer des directives, des règlements et la législation pour la conservation et la gestion efficace des petits cétacés, y compris des mesures pour atténuer des menaces telles que les captures accidentelles et	Etats / Experts	Elevée

<p>d'assurer la protection de l'habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régulation de la possession, la grandeur et l'utilisation des filets de dérives (travail); • Empêcher des engins de pêche d'être abandonnés à la dérive en mer ou dans les eaux continentales; • Exiger la libération immédiate des petits cétacés qui ont été attrapés vivants par les pêcheurs commerciaux en de telles conditions qui assurent leur survie; • Surveiller et maintenir des statistiques pour tous les ports sur les débarquements, le commerce local et la consommation des petits cétacés capturés accidentellement ou échoués; • Exiger que les agents de pêche, stationnés dans les ports ou à bord des navires de pêche, collectent d'une manière active des données sur les captures accidentelles de petits cétacés; • Exiger que les pêcheurs déclarent leurs captures accidentelles de cétacés; • Introduction de standards plus stricts pour les décharges en mer et dans les eaux continentales. <p>Inclure les cétacés dans toutes les évaluations d'impact des programmes de développement côtiers. Plusieurs espèces utilisent l'habitat littoral, et pour une espèce (le <i>Sousa teuszii</i> qui se trouve en menace d'extinction) c'est son habitat unique.</p> <p>Identifier et réagir aux pays/territoires qui ont besoins de capacité légale et politique.</p> <p>Harmoniser et assurer une synergie avec le protocole d'accord (MOU) des tortues marines.</p> <p>Évaluer le processus et les résultats utilisés pour l'auto-évaluation de la Capacité Nationale et d'autres mécanismes reliés à la biodiversité, de satisfaire les besoins légaux et politiques pour la conservation des petits cétacés.</p>	<p>Etats / Experts</p> <p>Etats</p> <p>CMS</p>	<p>Très élevée</p> <p>Moyenn e</p> <p>Elevée</p> <p>Moyenn e</p>
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Accomplissement et dissémination de la revue régionale sur la législation et la gestion.</p> <p>Harmonisation des instruments politiques et légaux à l'intérieur du pays//territoire.</p> <p>Renforcement de la capacité afin de concevoir, gérer et renforcer la législation et les directives à l'intérieur des pays/territoires.</p> <p>Nombre de NBSAPs ou de stratégies équivalentes intégrant des actions de SCAP.</p>		
<p>Objectif 2.2 : Assurer la bonne gouvernance et la participation des communautés locales et la société civile.</p>		
<p>Actions :</p>	<p>Initiateur</p>	<p>Priorité</p>
<p>Donner la priorité à la participation des communautés dans des mesures de conservations, et à leur bien-être.</p>	<p>Etats / Communautés</p>	<p>Elevée</p>

Développer des initiatives de moyens de subsistance qui sont compatibles avec la conservation des cétacés en faveur des communautés côtières vulnérables.	Etats	Elevée
Assurer une prise de décision transparente avec la responsabilité et la participation des communautés.	Etats	Elevée
Permettre aux organisations nationales et organisations internationales non-gouvernementales (OIGs) de soutenir l'exécution du SCAP.	ONG	Elevée
Cibles/Indicateurs :		

Thème 3 – Ecosystème et la protection de l'habitat		
Objectif:		
3.1 : <i>Minimiser l'impact écologique de la pêche sur les petits cétacés par la mise en œuvre d'une approche d'écosystème à la pêche</i>		
Actions:	Initiateur	Priorité
Cibles/Indicateurs :		
Objectifs:		
3.2 : <i>Identifier les principaux habitats critiques, les « hotspots » et les routes de migration qui sont des aspects clés pour une conservation améliorée.</i>		
3.3 : <i>Appuyer la désignation et la gestion d'aires marines protégées (AMP) nationales et transfrontalières.</i>		
Actions :	Initiateur	Priorité
Etablissement d'un groupe de travail sur l'écosystème/protection de l'habitat qui a pour but d'identifier les habitats critiques, les « hot spots », les trajets migratoires et les liens environnementaux (spatio-temporaux).	Agences pour l'environnement	Moyenne
Supporter l'établissement d'AMP/MMA couvrant les habitats importants des petits cétacés, si possible dans le cadre d'instruments légaux appropriés nationaux et internationaux. Priorité devrait être donnée au support des initiatives existantes.	Agences pour l'environnement	Elevée
Appuyer ces AMPs à développer et mettre en œuvre des plans de gestions et stratégies.	Agences pour l'environnement	Elevée
[Interactions avec la pêche / impacts de la chaîne alimentaire]		

Établissement et gestion des réseaux d'aires spécialement protégés correspondant aux aires qui servent d'habitats et/ou qui fournissent des ressources importantes de nourriture pour les petits cétacés.	Etats / CMS	Elevée
Faciliter la conservation et la restauration de composants critiques de l'écosystème tels que les mangroves ou les estuaires.	Agences pour l'environnement	Très élevée
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Les états de l'aire de répartition définissent des aires marines protégées nationales et transfrontalières pour les petits cétacés.</p> <p>Stratégies/plans de gestion développés, finalisés et mis en œuvre dans des AMP existantes.</p> <p>Groupe de travail identifie des aires potentielles afin de les dénommer et les gérer comme des aires spécialement protégées.</p>		

Thème 4 – Réduction des menaces		
Objectif: Réduction des captures accidentelles		
4.1 : Développer, tester et disséminer des techniques et engins efficaces qui réduisent les captures accidentelles à des niveaux soutenables.		
Actions :	Initiateur	Priorité
[Programme d'observateurs/ quota de captures accidentelles.]	Autorités des pêches / Institutions de recherche	Très élevée
Collaborer avec RFMOs et partager les informations au sujet des interactions entre les pêcheurs et les mammifères marins, ainsi que les tactiques de mitigation.	Etats	Elevée
Demander aux nations de pêche lointaine d'assurer le développement durable et responsable des pratiques de pêche dans les eaux sous la juridiction des Etats des aires de répartition, et de maintenir la santé des océans et des économies des états de l'aire de répartition.	Etats	Très élevée
Exiger la preuve d'une stratégie crédible, et son application stricte, pour réduire à un minimum les effets nuisibles des opérations de pêches commerciales.	Etats	Elevée
Soutenir des partenariats entre institutions industriels et de recherche, gouvernements et communautés côtières afin de développer et vérifier des techniques et engins de mitigation pour réduire les captures accidentelles et non-durables.	Etats	Moyenne
Mise en place de mesures disponibles pour la réduction des captures accidentelles, telles que des méthodes et engins de pêche alternatifs, et l'utilisation d'engins d'exclusions.	Autorités des pêches	Elevée
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Les rapports des captures accidentelles sont disponibles pour une évaluation technique.</p>		

<p>Acceptation et emploi de techniques effectifs pour atténuer les captures accidentelles dans la région.</p> <p>Développement et utilisation d'un système pour collecter des données d'opérations de pêches sur les captures accidentelles et la déprédation.</p> <p>Réduction des captures accidentelles des petits cétacés à des niveaux soutenables.</p>		
<p>Objectif 4.2 : Où la chasse est légale, limiter les captures dirigées à des niveaux soutenables</p>		
Actions :	Initiateur	Priorité
Décourager les captures ciblées des petits cétacés et promouvoir des alternatives.	Etats / ONG	Très élevée
Assurer que les captures directes légales de petits cétacés n'affectent pas la viabilité des populations locales. Faire respecter les lois interdisant ou restreignant la chasse des petits cétacés	Etats	Très élevée
Assurer que des activités de captures d'animaux vivants dans la région n'affectent pas la viabilité des populations locales et correspondent aux régulations et traités internationaux.	Etats / CITES / CMS	Très élevée
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Principes durables appliqués envers chaque chasse dirigée et l'application des régulations/traités internationaux envers les activités de capture.</p>		
<p>Objectif 4.3 : Promouvoir une diminution, et l'élimination ultérieure, de la pollution chimique et de débris ayant un impact sur les petits cétacés.</p>		
Actions :	Initiateur	Priorité
Promouvoir l'amélioration de la gestion des déchets au niveau des communes et national afin de réduire les plastiques et autres débris dans l'environnement marin.	Etats / ONG	Moyenne
Entreprendre des campagnes de sensibilisation et encourager une meilleure gestion et réduction des déchets aux niveaux communautaires et nationaux, y compris des activités à l'intérieur, avec le but de réduire les déchets non biodégradables dans l'environnement marin.	Autorités des pêches	Moyenne
Développer et promouvoir l'application de directives afin d'éliminer les déchets dans les opérations de pêche.	Etats / Convention d'Abidjan	Elevée
Réduire au minimum la pollution chimique du milieu marin. Promouvoir les meilleures pratiques en conformité avec les normes mondiales dans les industries.	Institutions de recherche / ONG	Moyenne

<p>Assemblage d'informations sur l'impact potentiel des déchets non-biodégradables et des engins de pêche sur les petits cétacés, incluant des échouages.</p>	<p>Agences pour l'environnement / Institutions de recherche</p>	<p>Moyenne</p>
<p>Préparer un aperçu des aires particulièrement sensibles et cartographier les secteurs d'océan d'après le niveau de pollution afin d'identifier les lieux les plus concernés (hot spots).</p>	<p>Etats</p>	<p>Elevée</p>
<p>Assurer une gestion appropriée de zones marines particulièrement sensibles (PSSA).</p>		
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Documentation des impacts des plastiques et d'autres débris et de la pollution chimique sur les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest, et communication de ceci aux organisations et conventions appropriées.</p> <p>Le développement des directives pour une gestion de déchets adéquate à tous les niveaux y compris les bateaux de pêche.</p> <p>Une carte produite du niveau des pollutions dans la région, et l'identification des aires particulièrement sensibles.</p>		
<p>Objectif 4.4 : Promouvoir la réduction et l'élimination de la pollution acoustique.</p>		
<p>Actions :</p>	<p>Initiateur</p>	<p>Priorité</p>
<p>Réduire au maximum la pollution acoustique de l'environnement marin.</p>	<p>Etats / IMO</p>	<p>Elevée</p>
<p>Développer et promouvoir l'utilisation de lignes directrices pour les opérations à bord de navires, les industries extractives, des activités militaires et de récréation, liées à la réduction du bruit dans l'environnement marin.</p>	<p>Etats / IMO</p>	<p>Elevée</p>
<p>Collecter des informations sur l'impact potentiel du bruit sur les petits cétacés.</p>	<p>Institutions de recherche</p>	<p>Elevée</p>
<p>Préparer un aperçu des zones particulièrement sensibles et cartographier les zones océaniques selon les niveaux de pollution acoustique afin d'identifier des « hotspots ».</p>	<p>Institutions de recherche</p>	<p>Moyenne</p>
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Les impacts de la pollution acoustique sur les petits cétacés dans la région de l'Afrique de l'Ouest sont documentés et communiqués à des organismes relevant et conventions.</p> <p>Lignes directrices pour la réduction du bruit élaborées et celles-ci sont amplement communiquées.</p> <p>Carte produite des niveaux de pollution acoustique dans la région, et les zones particulièrement sensibles identifiées.</p>		

Objectif 4.5 : Identification et atténuation de tout impact significatif causé aux petits cétacés par le tourisme.

Actions :	Initiateur	Priorité
<p>Évaluer les réels et potentiels impacts des activités touristiques sur les animaux, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observations des baleines et des dauphins • Programmes « Nager avec les dauphins » • Sports nautiques • Interactions avec les navires 	Institutions de recherche / Entreprises / ONG	Moyenne
<p>En collaboration avec l'Organisation Mondiale de Tourisme, développer des stratégies de gestion et d'atténuation afin de réduire les impacts identifiés. Prévenir des impacts négatifs de nouveaux développements.</p>	OMT / Etats / ONG	Moyenne
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>L'identification des effets nuisibles significatifs du tourisme sur les petits cétacés, diminution des menaces, promouvoir les leçons apprises et largement partagées dans la région.</p> <p>Un programme établi pour registrer les impacts des observations sur les petits cétacés.</p>		

Objectif 4.6 : Assurer que tous les projets de développement et autres activités côtiers considèrent les impacts sur les populations des petits cétacés et l'environnement.

Actions:	Initiateur	Priorité
<p>Considérer les impacts sur les petits cétacés dans la législation nationale et les processus d'évaluation des impacts sur l'environnement (EIA).</p>	Etats	Moyenne
<p>Identification des aires localisées et de populations particulières, développer une surveillance appropriée et assurer une réduction de tous les impacts significatifs.</p>	Etats / Institutions de recherche / ONG	Très élevée
<p>Fournir des informations aux décideurs et au public sur les éventuels impacts du développement côtier et au large sur les petits cétacés.</p>	ONG	Elevée
<p>Promouvoir les meilleurs pratiques suivant les standards globales en matière d'activités côtières et au large, inclusif celles relationnées avec la prospection et l'exploitation du pétrole et du gaz, et d'autres industries d'extraction, afin de réduire au minimum la perturbation des petits cétacés.</p>	Etats / Parties prenantes / ONG	Elevée
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Considération des impacts spécifiques sur les petits cétacés incorporés dans la législation nationale et d'autres processus tels que les EIA. Information sur éventuels impacts mis à disposition.</p> <p>La surveillance et l'identification de populations locales a été initié.</p>		

Objectif 4.7 : Identification et réduction d'autres menaces potentielles envers les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans les engins de pêche perdus, ou les maladies.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Identifier le potentiel d'éventuels impacts significatifs et d'effets locaux sur les petits cétacés.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Développer des stratégies de gestion et d'atténuation afin de diminuer les impacts identifiés. Mettre en place législation appropriée.	Etats / ONG	Moyenne
Récupération et élimination de filets de pêche perdus ou abandonnés et autre débris marine.	Etats / Parties prenantes	Elevée
Cibles/Indicateurs :		
<p>Considération des impacts spécifiques sur les petits cétacés incorporés dans les législations nationales et d'autres processus comme les EIA. Informations sur des impacts potentiels mis à disposition.</p> <p>Initiation de la surveillance de populations localisées identifiées.</p> <p>Les engins de pêche perdus localisés et récupérés de manière régulière.</p> <p>Les débris marins régulièrement collectés et éliminés.</p> <p>Règlements à minimiser le risque de collisions par navires en place et appliqués.</p> <p>D'autres possibles menaces investiguées.</p>		
Objectif 4.8 : Développement et mise en place de mesures de secours pour les petits cétacés si des conditions particulièrement défavorables ou dangereuses se produisent.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Préparer en collaboration avec les organisations compétentes, des plans de secours à mettre en application en cas de menaces envers les petits cétacés d'Afrique de l'Ouest, telle que des événements de pollution majeurs, mortalité importante par des capture accidentelles, des échouages en masse ou des épizooties.	Etats / ONG	Elevée
Évaluation des capacités nécessaires pour le secours ou les opérations d'euthanasie pour les mammifères aquatiques blessés ou malades et préparation d'un code de conduite indiquant la fonction des centres ou des laboratoires impliqués dans ce travail.	Etats	Moyenne
Mettre en place une formation des équipes de secours dans le cadre des institutions existantes.	Etats	Elevée
Etroite collaboration avec les pays voisins en cas de situations d'urgence exigeant l'adoption des mesures immédiates afin d'éviter la détérioration du statut de conservation d'une ou plusieurs populations de cétacés.	Etats / CMS	Elevée

<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Préparation d'un plan d'urgence et mécanisme pour l'établissement de coopérations entre des pays voisins.</p> <p>Etablissement d'opérations de sauvetages ou d'euthanasie, préparation d'un code de conduite.</p>

<p>Thème 5 – Recherche et Surveillance</p> <p>Ce Plan d'Action soutient uniquement les méthodes de recherche non léthales.</p>

<p>Objectif 5.1 : <i>Etablissement d'un aperçu des connaissances existantes, listes d'espèces nationales, collections d'échantillons, centres de recherches et des aires protégées.</i></p>
--

Actions :	Initiateur	Priorité
Cataloguer les spécimens dans des collections d'études et de musées.	Institutions de recherche	Moyenne
Annuaire d'agences, groupes de recherche et scientifiques impliqués dans la recherche sur les cétacés.	Etats / ONG	Moyenne
Révision des aires protégées qui incluent des habitats de petits cétacés.	Institutions de recherche	Moyenne
Examen de la littérature scientifique existante; mise à jour/validation pendant des conférences internationales et des ateliers.	Scientifiques	Moyenne

<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Mise en place et maintien d'aperçus pertinents.</p>

<p>Objectif 5.2 : <i>Faciliter une collecte coordonnée de données pour améliorer la connaissance de l'abondance, la distribution, les routes de migration, les endroits d'alimentation et de reproduction et le statut de conservation des petits cétacés.</i></p>

Actions :	Initiateur	Priorité
Identification de sujets et d'aires prioritaires.		
Standardiser les méthodes de collecte de données et d'archives et produire des guides sur les techniques disponibles.	Institutions de recherche / ONG	Elevée
Identifier des bases de données sur les cétacés pertinentes pour la région et leur description. Faciliter la création de bases de données nationales et d'accès (site web) de méta données.	Etats / ONG	Moyenne
Etablissement d'une banque de données régionale accessible via internet sur les observations de cétacés, avec catalogue de photos de référence.		Low

<p>Utiliser et appliquer pleinement la collecte de données opportunistes et de plateformes d'opportunité (par exemple les échouages, les captures accidentelles, les patrouilles et observateurs des pêches, la surveillance aérienne des navires IUU, bacs, bateaux militaires et marchands ainsi que d'autres programmes de recherche marins).</p>	<p>Etats</p>	<p>Elevée</p>
<p>Effectuer des recherches non léthales sur les espèces de petits cétacés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer ou faciliter l'installation d'un programme de recherche consacré aux animaux morts, échoués, blessés ou malades pour déterminer les causes et la dynamique de la mortalité et de la morbidité des cétacés; • Entreprendre des recensements dédiés et des études génétiques pour estimer l'abondance et les tendances des espèces de petits cétacés; • Déterminer la distribution, les routes de migration et les aires d'alimentation et de reproduction des espèces afin de définir des aires où des activités humaines qui doivent par conséquent être réglées; • D'ample utilisation de dispositifs de télédétection, particulièrement acoustique. 	<p>Etats / Institutions de recherche</p>	<p>Très élevée</p>
<p>L'amélioration des inventaires des espèces pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest, donnant la priorité à ceux identifiés ayant des manques d'information.</p>	<p>Institutions de recherche</p>	<p>Très élevée</p>
<p>Rendre disponible l'information sur la pêche locale, y compris l'effort de pêche, les débarquements et le type d'engins, collecté par des observateurs officiels des pêches, aux ports et à bord des bateaux; ou mettre en place de tels schémas où ils n'existent pas encore.</p>	<p>Autorités des pêches</p>	<p>Elevée</p>
<p>Assurer la coopération entre les états de l'aire de répartition et l'allocation des permis de recherches sans bureaucratie, ainsi que la permission pour des navires de recherche de naviguer entre les eaux territoriales des pays voisins pour partager les recensements des populations de petits cétacés.</p>	<p>Etats</p>	<p>Elevée</p>
<p>Fournir des ressources d'information adéquates pour identifier les espèces (guides d'identification) pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest, par exemple des paquets (kits) d'identification fait par IFAW et SPC pour le programme d'observateur.</p>	<p>ONG</p>	<p>Elevée</p>
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Formulaire de collecte de données standardisé.</p> <p>Accord sur une liste de sujets et lignes de recherche scientifique prioritaires.</p> <p>Guides d'identification d'espèces développés, adaptés et distribués.</p> <p>Contact régulier, par exemple par moyen d'un groupe de discussion par courrier électronique, entre les scientifiques et des agences impliquées dans la conservation des petits cétacés et d'autres thèmes relevant.</p> <p>Recherche non léthale sur l'abondance etc. effectuée au sujet des espèces de petits cétacés ciblés dans la chasse de subsistance et les captures vivantes.</p>		

Séries de données pertinentes sur cétacés identifiées, des bases de données nationales créées et des méta données étant accessibles.

Etablissement d'une banque de données d'observations régionales opérationnelles.

Amélioration (en qualité et par l'addition d'espèces) de la connaissance de la distribution et de l'inventaire des espèces pour les états de l'aire de répartition.

Un certain nombre de croisières pour estimer l'abondance des espèces de petits cétacés déjà accomplis.

Création et distribution d'un kit d'identification et d'information sur les espèces.

Incorporation d'expertise sur les petits cétacés pour effectuer des observations et des activités de recherches pendant les croisières consacrées à d'autres termes (par exemple, des évaluations écologiques rapides).

Augmentation des nombres d'observations de petits cétacés en ajoutant des observations d'opportunité.

Au moins un dispositif de télédétection déployé dans la région pendant un minimum de six mois.

Objectif 5.3 : Amélioration de la compréhension sur les causes, niveaux et impacts des captures accidentelles.

Actions :	Initiateur	Priorité
Rassembler et analyser l'information recueillie par des programmes d'observateurs de pêches aux ports et à bord des bateaux, enregistrant et rapportant toutes les captures accidentelles de petits cétacés.	Etats / Autorités des pêches	Très élevée
Assurer que les scientifiques indépendants ont accès à toutes les informations disponibles et peuvent être donnés la permission d'effectuer des recherches conjointes pour évaluer la nature et l'ampleur des captures accidentelles.	Etats	
Conception d'une approche commune pour la collecte des données, le stockage, le traitement et la distribution.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Identifier les pêcheries, les types d'engins et les aires avec des niveaux particulièrement élevés de captures accidentelles.	Etats / Autorités des pêches	Elevée
Examiner les informations sur la pêche IUU pour mieux comprendre les impacts potentiels des captures accidentelles des navires IUU sur les mammifères marins.	Etats	Elevée
Lancer des analyses pour évaluer les impacts des captures accidentelles sur les populations, avec l'aide de méthodes développées dans d'autres accords CMS.	Institutions de recherche	Elevée
Etablir un monitoring habituel afin de collecter et diffuser de l'information sur les captures accidentelles pendant les opérations de pêche, afin de mieux évaluer le niveau de priorité et d'éventuelles mesures d'atténuation.	Etats	Elevée

Coordonner les efforts sous cet objectif avec les efforts déployés dans le cadre des activités du MoU et le Plan d'Action pour les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique et avec les efforts déployés pour étudier les captures accidentelles d'autres taxons.	Etats / CMS	Elevée
<p>Cibles/Indicateurs :</p> Informations consistantes et régulières sur les captures accidentelles obtenues par les observateurs de la pêche. Information archivée, étudiée et rendu accessible aux chercheurs et gestionnaires. Identification d'activités avec un impact majeur.		
<p>Objectif 5.4 : Amélioration des informations reçues sur les échouages dans la région d'Afrique de l'Ouest.</p>		
<p>Actions :</p>	<p>Initiateur</p>	<p>Priorité</p>
Développer une base de données nationale/régionale accessible par le web avec un procédé de vérification pour identifier les espèces, les échouages, les captures accidentelles et les collisions avec des navires.		Moyenne
Collecter des données des communautés et leur connaissance sur les petits cétacés et les incorporer dans la base de données régionale des échouages.	Institutions de recherche	Moyenne
Produire une brochure/un manuel régional sur les échouages avec une identification des espèces en anglais et en français.	ONG	Moyenne
Identification de laboratoires spécialisés dans le traitement et le stockage des échantillons de tissus collectés pour la recherche génétique et pathologique; en plus, établir des références et des standards pour les post mortem et les identifications, et encourager la coopération.	Etats	Elevée
Mise à disposition de kits élémentaires d'échouages (échantillons de tissus pour la génétique) aux états de l'aire de répartition.	Institutions de recherche / ONG	Elevée
Requérir que les autopsies des petits cétacés échoués incluent des examens d'ingestion de plastique, l'accumulation de toxines et infections virales.	Etats / Institutions de recherche	Moyenne
Assister aux recueils de fonds pour les experts dans la région afin qu'ils participent aux ateliers nationaux.	ONG / CMS	Très élevée
<p>Cibles/Indicateurs :</p> Etablissement d'une banque de données des échouages et d'un réseau opérationnel. Production et distribution d'un manuel d'échouage en langues communes et indigènes. Etablissement d'archives de tissus et de protocoles pour des dépôts et accès. Distribution et usage des kits pour l'échantillonnage génétique.		

Amélioration des informations sur les évènements d'échouages dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest.

Objectif 5.5 : Identifier l'importance et les priorités pour la recherche toxicologique et pathologique.

Actions :	Initiateur	Priorité
Enquêter sur le besoin et des opportunités de la recherche toxicologique et pathologique.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Identification de laboratoires appropriés pour l'analyse toxicologique et pathologique et faciliter l'échange d'information.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Mettre l'expertise et les résultats de la recherche à la disposition de la région.	Etats	

Cibles/Indicateurs :

Identification d'expertises régionales et de laboratoires pour l'analyse toxicologique et pathologique.

Identification des zones dans la région où l'analyse toxicologique et pathologique aurait une priorité élevée.

Objectif 5.6 : Améliorer la compréhension des impacts du changement environnemental global sur les petits cétacés.

Actions :	Initiateur	Priorité
Faciliter la collecte et la diffusion des connaissances actuelles des impacts du changement climatique sur les mammifères marins et leurs habitats.	Etats / ONG	Moyenne
Effectuer et soutenir une recherche standardisée et à long terme et des activités de suivi afin de détecter les changements dans les impacts effectués par le changement climatique sur l'environnement marin.	Institutions de recherche / ONG	Moyenne
Incorporer les considérations liées aux changements climatiques dans les plans de conservation, d'évaluations et de stratégies et de mettre en œuvre, le cas échéant, l'adaptation des stratégies visant à accroître la résilience des écosystèmes marins et des espèces aux changements climatiques.	Etats	Elevée
Faciliter la collecte et la diffusion de nos connaissances actuelles des impacts par les espèces étrangères envahissantes (IAS) sur les mammifères marins et leurs habitats.	Etats / ONG	Moyenne
Effectuer et soutenir la recherche et le monitoring des activités afin de détecter des changements dans les impacts des espèces étrangères envahissantes sur les petits cétacés.	Etats / Institutions de recherche	Moyenne

Cibles/Indicateurs :		
Document/présentation sur les impacts du changement climatique sur les petits cétacés mis à disposition pour les pays de l'aire de répartition.		
Document/présentation sur les impacts IAS sur les petits cétacés mis à disposition pour les pays de l'aire de répartition.		
Objectif 5.7 : Améliorer la compréhension de menaces non quantifiées mais potentielles envers les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans des engins de pêche perdus, la perturbation acoustique/ sismique ou les maladies.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Encourager l'enregistrement et documentation anecdotique et opportuniste sur les collisions avec les navires, l'enchevêtrement et les maladies.	Etats / ONG	Très élevée
Identifier d'importantes sources de pollution acoustique qui pourraient affecter les petits cétacés dans la région.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Étudier le niveau et les effets de la concurrence entre pêcheries et les petits cétacés.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Cibles/Indicateurs :		
Système opérationnel mis en place pour collecter des données opportunistes et anecdotiques et pour pouvoir répondre quand une occurrence devient une menace importante au niveau local, national ou régional.		

Thème 6 – Renforcement des capacités		
Objectif 6.1 : Renforcement de l'expertise et de la capacité dans les pays concernés.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Identifier les besoins de formation et soutenir la préparation de propositions pour la mise en place de SCAP au niveau du pays et des régions, utilisant les processus existants tels que l'autoévaluation de la capacité nationale (NCSA).	Etats / ONG	Elevée
Développer des paquets de formation sur les priorités communes (par exemple les échouages, l'enregistrement des données, la législation, la communication etc.) basé sur des priorités régionales, et convoquer des ateliers basés sur les besoins identifiés.	Etats / ONG	Elevée
Appuyer des stages professionnels sur la recherche et la gestion des petits cétacés dans des centres de recherches existants.	ONG / OIG	Très élevée
Établissement de la capacité dans les pays mêmes afin de préparer des règlements, de la législation et des politiques appropriés.	Etats / ONG	Elevée

Mise en place d'ateliers locaux et/ou régionaux de formation sur l'autopsie comprenant la collection et le stockage des tissus, des restes squelettiques et sur l'analyse.	Etats / ONG	Elevée
Développer des formations et vérification des observations de petits cétacés et leur rapportage, et développer une banque de données.	Etats / ONG	Elevée
Renforcer les capacités de suivi et d'évaluation.	Etats / ONG	Moyenne
Appuyer l'acquisition de connaissances scientifiques de base pour inclure la conception d'études, des logiciels, l'analyse des données, rédaction de rapports, de parole en public.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Mise en place d'ateliers régionaux pour les spécialistes dans les techniques d'évaluation d'abondance (recensements par observations) suivie de croisières de formation pratique.	Etats / ONG	Très élevée
Développement de la surveillance et capacités d'exécution pour la mise en oeuvre des mesures nationales pour la protection comprenant des opérations d'observation de la faune.	Etats / ONG	Elevée
Effectuer des formations touristiques et des programmes de certifications pour les opérateurs et les guides d'observations de la faune qui devraient être requis afin d'obtenir un permis/licence pour opérer des activités d'observation de baleines et de dauphins.		
Cibles/Indicateurs :		
Les besoins de formations identifiés et effectués.		
Préparation et mise à disposition de paquets de formations.		
Un nombre d'ateliers de formation complétée; pour un nombre de participants.		
Un nombre de stages professionnels complétés.		
Capacité technique accru afin d'obtenir de l'information et assister à la conservation de petits cétacés dans la région.		
Améliorer la capacité pour le développement et la mise en application des directives et législations.		
Mise en application des formations de guides touristiques et des programmes de certification dans les nations d'Afrique de l'Ouest.		

Thème 7 – Education et prise de conscience		
Objectif 7.1 : Développement de stratégies de communication, de programmes d'éducation et de protocoles pour les questions clés dans le Plan d'Action pour les petits cétacés.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Identifier des questions clés pour chaque état de l'aire de répartition et appuyer le développement de stratégies et programmes d'éducation appropriés (par exemple, des menaces connues, identification d'espèces et leur statut).	Etats / ONG	Elevée

Développer des outils appropriés de prises de conscience et éducatifs pour de différents groupes cible, depuis des enfants aux décideurs, à un niveau régional et national, et la préparation d'un modèle pour faciliter la production dans les dialectes locaux.	Etats / ONG	Elevée
Promouvoir le transfert de capacité aux organisations gouvernementales et aux instructeurs des communautés afin de faciliter l'administration et de développer et présenter des programmes d'approches.	Etats / ONG	Elevée
Rendre les papiers scientifiques disponibles en format électronique sans frais, à partir d'un ou plusieurs centres d'information ou bibliothèques électroniques.	Institutions de recherche / ONG	Elevée

Cibles/Indicateurs :

Mise en place de programmes d'éducation scolaires et communautaires.

Production d'aide-mémoire approprié selon les régions afin d'informer les gouvernements et l'industrie sur les questions clés (par exemple des interactions de pêche, des pratiques culturelles, des règlements, histoire naturelle et biologique). Mis à disposition en ligne et imprimés.

Programmes de formation effectués dans les pays mêmes pour les organisations gouvernementales clés et identification d'administrateurs des communautés locales.

Manifestations de sensibilisation organisées, par exemple un jour international des cétacés.

Objectif 7.2 : Améliorer la prise de conscience, sensibilité, et la compréhension envers les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest.

Actions :	Initiateur	Priorité
Utiliser des réseaux et centres des communautés existants afin de fournir des présentations publiques.	Etats / Communautés / ONG	Elevée
Assurer la participation de la communauté et leur soutien dans tous les projets de conservation et d'autres activités relevantes.	Etats / Communautés / ONG	Très élevée
Fournir des matériaux et des informations aux médias locaux et nationaux (stations de TV et radio) pour informer le public.	ONG	Elevée
Disséminer du matériel éducatif visant les marins de plaisance/privés pour assurer un minimum d'impact.	ONG	Elevée
Intégrer des éléments de programmes de conservation dans les curriculums d'études scolaires.	Etats	Très élevée
Entreprendre des efforts ciblés visant à chercher des financements, des matériels et de l'aide en nature des entreprises privées et des fondations, afin d'appuyer l'enseignement et les activités de sensibilisation.	Etats / ONG / CMS	Elevée

<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Sponsors trouvés pour appuyer des activités éducatives et la production de matériels d'information.</p> <p>Programmes d'éducatons mis en application et des présentations données dans les écoles, centres d'éducation, locales des villages, musées et pendant des festivités annuelles.</p> <p>Les petits cétacés sont présentés dans des documentaires, des interviews et des spots réguliers dans les médias locaux.</p> <p>Le public sensibilisé sur les besoins des petits cétacés.</p> <p>Des guides d'identification, des aide-mémoire et brochures sont diffusés aux marins, les marinas, clubs de yachts, à travers des organisations gouvernementaux et des ONG.</p>

Objectif 7.3 : Promouvoir la prise de conscience envers la valeur du savoir traditionnel et les pratiques de gestion des petits cétacés.

Actions:	Initiateur	Priorité
Intégrer le savoir, des histoires et des coutumes traditionnelles dans l'éducation et la prise de conscience.	Autorités locales / ONG	Elevée
Encourager l'utilisation de méthodes informelles/traditionnelles d'éducation dans les villages, par exemple en utilisant des aînés comme personnes de ressource.	Autorités locales / ONG	Elevée
Documenter et incorporer le savoir traditionnel et d'autres pratiques et valeurs signifiantes là où considérés relevantes.	Autorités locales / ONG	Elevée
Assurer que les connaissances culturelles, les pratiques et les valeurs appropriées informent et renforcent les mesures de gestion.	Autorités locales / ONG	Elevée

<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Méthodes informelles/traditionnelles d'éducation sont utilisées au niveau des communautés.</p> <p>Documentation et incorporation, où relevant, des valeurs et des connaissances traditionnelles et d'autres pratiques usuelles.</p> <p>Les connaissances traditionnelles et les valeurs culturelles par rapport aux petits cétacés sont utilisées et reconnues dans les conceptions d'évaluations scientifiques et dans l'exécution et la formulation de directives de gestion nationales.</p>
--

Thème 8 – Tourisme basé sur les petits cétacés

Assurer que le développement du tourisme basé sur les petits cétacés est durable et conduit de façon responsable dans toute la région d'Afrique de l'Ouest.

Objectif 8.1 : Assurer la meilleure pratique de gestion du tourisme basé sur les petits cétacés dans la région d'Afrique de l'Ouest.

Actions :	Initiateur	Priorité
Évaluer le potentiel biologique et d'infrastructure pour l'observation commerciale des baleines et des dauphins.	Etats / Parties prenantes	Moyenne

Développer les directives d'observation (code de conduite) de baleines et de dauphins dans toute la région. Adapter aux situations locales si nécessaire.	Etats	Elevée
Organiser des ateliers régionaux d'observation des baleines et des dauphins afin de promouvoir la meilleure pratique et pour renforcer les directives régionales. Promouvoir les activités de faible impact, comme l'observation des cétacés depuis la terre (côte).	Etats / ONG	Moyenne
Appuyer la collaboration et la meilleure pratique des activités d'observation de baleine et de dauphin avec participation de toutes les parties prenantes.	Parties prenantes / ONG	Moyenne
Développer un mécanisme pour documenter la croissance industrielle (basé sur les efforts des promoteurs touristiques d'Afrique de l'Ouest /IFAW etc.).		Moyenne
Promouvoir la communication entre les principales parties prenantes dans les pays mêmes, en particulier l'industrie et le gouvernement, pour encourager la compréhension et aider la gestion de l'industrie touristique.	Parties prenantes / ONG	Elevée
Surveiller, documenter et soutenir les pays d'Afrique de l'Ouest où l'observation de la baleine et des dauphins se produit en abordant des questions d'autorisation, de réglementation et de gestion.	Experts / ONG	Elevée
Cibles/Indicateurs :		
Développement d'un système de rapport afin de recueillir des informations sur la croissance de l'industrie.		
Mise à jour et diffusion d'un rapport régional d'observation des baleines et des dauphins pour les institutions de gestion, l'industrie, les médias et les communautés concernées.		
L'industrie, le gouvernement et des parties prenantes clés (ONG, chercheurs, communautés) se rencontrent comme convenu dans les pays mêmes afin de discuter des problèmes et des actions.		
Développement, acceptation, publication et utilisation de directives régionales par les pays de l'aire de répartition et de l'industrie.		
Consultations des parties prenantes à propos des développements des mesures de gestion.		
Des schémas de licences sont mis en application dans des états de l'aire de répartition où existe le tourisme basé sur les petits cétacés.		
Les agences de gestion sont présentes sur mer pour surveiller et imposer les règlements des permis et licences à l'intérieur des pays mêmes.		
Les excursions en bateau dans la région fonctionnent selon des pratiques responsables d'observations de la faune.		
Objectif 8.2 : Optimiser les valeurs éducatives et économiques du tourisme basées sur les petits cétacés.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Établir ou faciliter des contacts avec de possibles investisseurs.	ONG	Elevée

Développer des programmes pour des opérations d'observations de petits cétacés afin de collecter des données utiles.	Institutions de recherche	Elevée
Développer des kits d'éducation pour des opérations à bord au niveau régional.	ONG	Moyenne
Assurer que les avantages socio-économiques suite des observations de baleines et de dauphins bénéficient les communautés locales.	Etats / Parties prenantes	Très élevée
Promouvoir l'écotourisme certifié.	Etats / ONG	Elevée
Assister les pays pour évaluer le potentiel des observations de baleines et de dauphins par des études de faisabilité.	Experts /ONG	Elevée

Cibles/Indicateurs :

Développer, diffuser et rapporter des fiches techniques annuelles aux opérateurs en conformité avec le mécanisme de coordination convenu pour ce plan d'action.

Développement et diffusion de kits d'éducatifs dans les états de l'aire de répartition.

Programme d'approche des communautés conduit à l'intérieur des pays mêmes visant les médias locaux, villages, groupes de communautés.

Études de faisabilité conduites dans les états appropriés de l'aire de répartition.

Toutes les actions seront mises à jour et modifiées régulièrement par consensus pour refléter le progrès, les nouvelles situations et les activités nouvellement lancées, et pour satisfaire les besoins d'évolution de conservation.

Acronymes

AMCEN	Conférence des ministres africains sur l'Environnement	MMA	Marine Managed Area
CBD	Convention sur la biodiversité biologique	NBSAP	Plan d'Action Nationale pour la Biodiversité
AMP	Aire Marine Protégée	NCSA	National Capacity Self-Assessment
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	OIG	organisation intergouvernementale
EIA	Evaluation de l'Impact Environnemental (Environmental Impact Assessment)	OMT	Organisation Mondiale de Tourisme
IAS	Espèces étrangères envahissantes (Invasive Alien Species)	RFMO	Regional Fisheries Management Organisations
IFAW	Fonds international pour la protection des animaux (International Fund for Animal Welfare)	SCAP	Plan d'Action des Petits Cétacés (Small Cetacean Action Plan)
OMI	Organisation maritime internationale (International Maritime Organisation)	SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable (NSDS National Sustainable Development Strategy)
IUU	Pêche illégale, non déclarée et non réglementée (Illegal, Unreported and Unregulated fishing)	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
MEA	Accords Environnementales Multilatérales (Multilateral Environmental Agreements)		